

Le meilleur pays au monde : le Canada comme idéal moral

C'était à l'été 1996. La cérémonie de clôture des Jeux olympiques venait de prendre fin et un océan d'athlètes s'agitait sur le parterre central du stade olympique. On devinait dans les visages des participants captés en plans rapprochés que l'ivresse de la fête était décuplée par l'acquiescement de fraîche date de prouesses physiques auxquelles des vies entières avaient été consacrées. Puis on changea de plan, pour nous montrer cette fois la foule à partir des images captées par la caméra du zeppelin survolant le stade. On aperçut alors, flottant au-dessus de cette foule bigarrée, un drapeau gigantesque, couvrant environ le douzième du parterre du stade.

Les États-Unis nous ayant tellement habitués à l'étalage de leur *Stars and Stripes*, son déploiement *in good old dixie* n'aurait surpris personne. Mais voilà : c'était un immense drapeau *canadien*, et non *américain*, de 18 par 9 mètres, qui ce jour-là attira mon attention et celle de centaine de millions de téléspectateurs. Alors qu'ils étaient jadis si prompts à décrier ce type de comportement de la part des Américains, voilà qu'à leur tour les Canadiens commettaient à Atlanta un geste qui, surtout dans le cadre d'un événement international, relève, disons-le franchement, de l'esprit cocardier. Et pourtant, je ne retrouvais nul parfum de chauvinisme dans cette exhibition pour le moins ostensible de l'unifolié, mais croyais plutôt y déceler l'ivresse tout adolescente de la découverte de soi.

Je ne pourrais affirmer avec certitude si les Jeux olympiques d'Atlanta ont eu un quelconque impact sur le développement du nationalisme canadien — ce serait surprenant —, mais je sais que c'est à partir de ce moment que non seulement j'ai pris véritablement conscience de son existence, mais surtout que j'ai amorcé ma réflexion sur ce qui m'apparaît être une nouvelle donne au Canada. Car ce nationalisme n'a rien à voir avec l'atavisme britannique qu'a subi la génération de nos grands-pères, rien, non plus, avec l'affirmation de la souveraineté canadienne des années 1960-1970. Il y a dans ce nouveau nationalisme quelque chose de terriblement efficace, voire d'irrésistible. Mais quoi?

À mon avis, depuis approximativement une dizaine d'années, une nouvelle identité s'est cristallisée dans le reste du Canada (ROC). Cette identité ne se laisse pas saisir aisément, mais elle a ceci de particulier qu'elle correspond très clairement à un idéal moral politique, c'est-à-dire à une conception téléologique très précise qui postule ce que devrait être le meilleur pays, et qui affirme que le Canada l'incarne parfaitement. C'est cet idéal moral qui, au cœur de cette nouvelle identité canadienne, oriente et façonne dorénavant ce nouveau nationalisme.

UN VIDE IDENTITAIRE

C'est sans heurt apparent que le Canada anglais s'est désengagé du référent impérial de son identité à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Étant donné les professions de foi impérialistes

pendant la guerre et surtout l'extraordinaire mobilisation pour l'effort de guerre, il y a tout lieu de s'en étonner. Il faut dire que les Canadiens anglais n'ont pas véritablement eu le choix : après le nazisme, l'impérialisme est tombé en disgrâce comme idéologie. L'après-guerre enclenche aussi un mouvement mondial de décolonisation qui marque la fin de l'Empire britannique. Pendant un bref moment, donc, les Canadiens anglais étaient d'une certaine manière des impérialistes *sans empire*. D'un point de vue identitaire, la fin de la Seconde Guerre mondiale crée au Canada anglais une sorte de vide qui ne sera pas totalement comblé avant le référendum québécois de 1995.

Parce que l'avant-scène de la politique canadienne a été occupée par l'aspiration nationale des Québécois à partir des années 1960, on oublie qu'au même moment au Canada anglais s'opérait un profond questionnement sur la nature même du Canada. Ce questionnement a largement mobilisé l'opinion publique anglo-canadienne, également sommée de répondre à la montée d'un nouveau type de nationalisme québécois. Dès le début de cette réflexion, on constate trois grandes explications (qui sont aussi des projets) du vivre-ensemble canadien, c'est-à-dire trois grandes visions du Canada. Il s'agit de trois grandes tendances, et non pas forcément de programmes politiques précis dont on pourrait invariablement identifier les partisans.

La première « tendance » consiste à minimiser, voire à nier la signification politique de la diversité entre les habitants du territoire canadien, bref à tout simplement nier l'existence d'un problème national ou québécois. La Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui annonce en 1965 que le Canada est en crise, loin d'illustrer l'existence d'un malaise pancanadien, en constituerait plutôt la principale cause. Selon cette vision, on ne saurait fonder le Canada sur la diversité, puisque ce serait le fonder sur la division, et cela, peu importe qu'il s'agisse de reconnaître deux, trois, ou dix nations distinctes.

La seconde orientation reconnaît la coexistence de plusieurs nations au sein d'un même État canadien. Se retrouvent dans cette mouvance ceux qui admettent ce que l'on nomme les spécificités québécoise et (parfois) autochtone et qui acceptent sur la base de ces spécificités d'envisager une redéfinition dite *asymétrique* de la fédération canadienne. Cette mouvance est d'abord une *affaire québécoise*, en ce sens qu'à peu près tous les intervenants provinciaux québécois ont envisagé la redéfinition du rapport entre le Québec et le Canada de la sorte, orientant forcément les discussions constitutionnelles en ce sens. Mais ces derniers ont été rejoints dans cette quête par une certaine intelligentsia anglo-canadienne. Certains apologistes de cette position soutiennent que l'un des problèmes est que le ROC n'a jamais véritablement eu le sentiment de sa propre unité *en tant que nation* anglo-canadienne. Pour que l'on puisse concevoir un jour le Canada comme une fédération de nations relativement autonomes, il faudra que le ROC prenne conscience de sa singularité, reconnaisse la présence des autres nations canadiennes, et admette qu'elles n'ont pas toutes trois profité également des avantages de la fédération.

Enfin, la troisième tendance procède également d'une reconnaissance de la diversité canadienne. Mais, plutôt que de vouloir l'ignorer, elle cherche à l'épouser politiquement. Cette manière d'appréhender le Canada comme une célébration de la diversité ethno-culturelle mondiale trouve sa source dans le malaise que suscite la perspective de définir le Canada en fonction du biculturalisme, notion d'emblée jugée trop restrictive compte tenu d'un nouveau contexte d'immigration. Depuis la fin des années 1960, cette vision du pays est devenue largement assimilable à la pensée et à l'action politiques de Pierre E. Trudeau. Elle se présente d'abord explicitement comme l'une des pièces maîtresses dans l'arsenal déployé contre le principe d'une dualité canadienne. Avec les années, cependant, l'on oubliera le contexte historico-politique d'émergence de ce programme politique, pour n'en conserver que le caractère d'idéal.

On peut comprendre les 40 dernières années au Canada anglais comme une lutte à mort entre ces trois visions du pays. Cette lutte a été enclenchée par la perte de l'identité *british*, mais par la suite, elle a été largement orientée par la montée du nationalisme québécois et la demande concomitante de repenser le

rapport Canada-Québec par une refonte de la Constitution. À ce jour, aucune de ces trois visions du pays n'a encore rendu l'âme, mais le combat a laissé des séquelles permanentes, et les deux premières sont maintenant hors de combat. La vision trudeauiste du Canada a donc remporté la bataille et est devenue hégémonique. Pourquoi? On a tendance au Québec à penser que le ROC a « choisi » le trudeauisme pour la seule raison qu'il constitue explicitement une négation de l'aspiration nationale des Québécois. Cette explication doit être rejetée, car elle ne nous permet pas de comprendre les Canadiens anglais comme ils se comprennent eux-mêmes. En fait, les Canadiens anglais ne sont pas entrés dans ce vide identitaire des années 1960-1990 sans bagages. Ils avaient en effet deux soucis principaux qui orientent depuis toujours leur compréhension de soi. Si le trudeauisme l'a finalement emporté, c'est qu'il constituait une meilleure réponse à ces deux obsessions identitaires anglo-canadiennes.

Le premier souci permanent des Canadiens est le besoin de se constituer en société distincte des États-Unis. Comme l'écrivait récemment Steven Edwards, « Canadians will go to just about any length to be told they are different from Americans[1] ». Ainsi, l'un des éléments permanents de la conception de soi des Canadiens est ce que George Grant nommait la « *inherited determination not to be Americans* ». Quand la conception impériale-britannique de soi devient intenable après la guerre, le Canada anglophone se retrouve placé devant une sorte de dilemme identitaire particulièrement angoissant, parce que le Canada et les États-Unis baignent tous deux dans les mêmes univers linguistique et culturel. L'extrême compatibilité entre les cultures canadienne et américaine contraint les Canadiens anglais, après la chute de la *britishness*, et en fonction de leur recherche permanente de singularisation, à déplacer le point central de leur conception de soi vers d'autres éléments définitionnels. La perte d'une compréhension *british* de soi n'a pas mis fin, dans le ROC, au désir de se différencier des Américains, bien au contraire. Pendant un certain temps, la « présence du Québec », c'est-à-dire d'une dualité linguistique au pays, a paru jouer ce rôle comme l'avait fait auparavant l'appartenance au Commonwealth. Il est évident que l'engouement d'une bonne partie de la population pour le bilinguisme découlait de ce besoin. Mais cette voie est nettement en perte de vitesse, car la quête de distinction a été comblée par une nouvelle compréhension de soi (sur laquelle nous reviendrons bientôt).

La seconde obsession des Canadiens anglais est d'assurer l'unité territoriale du Canada à tout prix. Cela semble une évidence, mais la sécession territoriale pour mettre fin à la question nationale québécoise n'a trouvé qu'un nombre infime de défenseurs outre-Outaouais. Faut-il voir là un impérialisme? Pas en son sens classique. Ce besoin d'unité doit se comprendre à la lumière de l'obsession décrite précédemment : les Canadiens sont convaincus qu'une fois le Canada démembré, chaque partie du Canada choisirait tôt ou tard de rejoindre les États-Unis. Voilà la véritable source de cette soif intarissable d'unité. Les Canadiens ont donc été sensibles à la menace sécessionniste québécoise; la recherche d'un accommodement avec le nationalisme québécois avait toujours en arrière-plan cet impératif : l'unité du pays ou la mort.

En somme, c'est parce qu'il répondait le mieux à l'obsession canadienne de se distinguer des Américains et d'assurer l'unité territoriale du pays, que le trudeauisme a remporté la mise contre les deux autres visions du Canada qui le concurrençaient. En effet, l'option « un », soit la négation d'un problème canadien, semblait assurément pousser le Québec vers l'indépendance. L'option « deux », c'est-à-dire la reconnaissance du caractère national du Québec pouvant passer par la négociation d'un statut particulier, a très certainement tenté une partie de l'élite anglo-canadienne, mais le premier ministre Trudeau s'opposait viscéralement à une telle perspective, allant même jusqu'à s'attaquer à certains acquis de l'asymétrie canadienne dès 1968. Le gouvernement libéral fédéral a donc bloqué cette voie jusqu'en 1984 (bien qu'il faille aussi préciser que le Québec n'avait pas non plus une vision définitive de ce qu'il attendait du ROC, contribuant à la difficulté de trouver une solution négociée). Il faudra attendre avril-juin 1987 pour qu'une offre formelle en ce sens soit faite au Québec avec l'accord

du lac Meech, signé par les premiers ministres canadiens en juin 1987. Or, comme les provinces avaient trois ans pour ratifier l'accord, la fin des années 1980 devint l'occasion d'un débat public qui permit au Canada anglophone de réfléchir une fois de plus sur la nature du Canada et d'affirmer son adhésion à la Charte canadienne des droits et libertés.

Il semble que pendant les premières discussions de l'entente, une faible majorité de Canadiens ait appuyé l'accord du lac Meech parce qu'il aurait permis — c'est significatif pour la suite de ce qui sera avancé ici — d'intégrer le Québec à la Constitution de 1982, soit d'intégrer le Québec au grand projet trudeauiste. Trois ans plus tard, cependant, la population canadienne était devenue très largement hostile à l'accord du lac Meech, justement parce qu'il était maintenant considéré comme une dérogation inadmissible à l'esprit de 1982. L'intervention personnelle de Pierre E. Trudeau en 1987 clarifie irrémédiablement les enjeux et marque l'amorce d'une réflexion sur sa nature et sur les raisons de s'y opposer. Il faut dire que l'opposition à Meech a été décuplée par la décision du gouvernement Bourassa d'avoir recours à la disposition de dérogation (la « clause nonobstant ») pour maintenir l'unilinguisme dans l'affichage au Québec à la suite d'un jugement défavorable de la Cour suprême. Le Canada anglais craignait que le fédéralisme asymétrique de Meech (qui comportait une clause qualifiant le Québec de « société distincte ») ne donne carte blanche aux Québécois pour violer impunément la Charte en prétextant de leur singularité. Les sondages furent là-dessus évocateurs : en juin 1990, l'opinion publique était massivement contre Meech. S'il avait encore une chance de réussir, il eût fallu qu'il soit accepté contre la volonté populaire — bref, qu'il soit adopté d'une manière aussi antidémocratique que le fut le rapatriement de 1982. Pour le meilleur ou pour le pire, Meech fut un échec, mais la leçon ne fut pas perdue. À l'avenir, tout changement constitutionnel devra être ratifié par le peuple. La Charte canadienne des droits et libertés a ainsi trouvé dans le peuple canadien, pourtant tenu largement à l'écart de son processus d'élaboration, son cerbère le plus indéfectible. L'échec de l'accord de Charlottetown fournira deux ans plus tard la preuve indéniable de cette nouvelle donne.

Cela dit, le constant rappel de la question constitutionnelle pendant presque 30 ans a permis de trancher entre les deux dernières visions du pays encore en lice (le *statu quo* ayant lancé la serviette depuis longtemps), et a permis au trudeauisme de porter le coup de grâce au fédéralisme asymétrique. Je ne chercherai pas à le démontrer davantage, mais le processus d'identification au trudeauisme a profité de l'incessant battage médiatique entourant les nombreuses tentatives de changements de la Constitution canadienne. Pendant des années, le mot « constitution » était sur toutes les lèvres, forçant en quelque sorte les Canadiens à réfléchir davantage aux raisons d'être du Canada. Je ne suis certes pas le premier à le constater : avec les années, le Canada anglais a trouvé dans la Charte canadienne des droits et libertés un miroir dans lequel il a pris plaisir à se contempler. C'est tout de même un destin singulier pour une charte que l'on croyait appelée à introduire le détestable principe *américain* du *judicial review* (la souveraineté des juges) contre la souveraineté parlementaire de tradition britannique. Ceux qui en 1982 avaient prédit ce dérapage avaient d'ailleurs parfaitement vu juste, puisque le politique au Canada s'est effectivement judiciarisé, comme aux États-Unis. Les Canadiens se sentent-ils plus américains pour autant? Non, car il faut voir que l'éternelle ruse de la raison identitaire canadienne est toujours à l'œuvre pour se distinguer des Américains : au Canada, l'activisme judiciaire opère pour défendre des valeurs considérées comme *distinctement canadiennes*. L'honneur est sauf!

La quête identitaire amorcée par l'angoisse de l'éclatement d'une conception britannique de soi et attisée par le sécessionnisme québécois est maintenant terminée. Les éléments constitutifs de la nouvelle identité des Canadiens anglais sont certainement mieux structurés et leur vision du fédéralisme mieux assurée. Venons-en donc directement à cette nouvelle identité et à son caractère d'idéal moral.

LE CANADA COMME INCARNATION D'UN IDÉAL MORAL

Le contraste entre le début des années 1990 et des années 2000 ne pourrait être plus saisissant. L'assurance du nationalisme canadien d'aujourd'hui nous a fait oublier la profonde fragilité du Canada anglais au début des années 1990. Pour le ROC, l'échec de Meech semble annoncer l'inévitabilité de la sécession québécoise. Pour une minorité, la crise est parfaitement artificielle : elle est la résultante des tentatives de fonder le Canada sur la diversité. Pour d'autres, le Canada paye pour son manque de flexibilité envers les Québécois ou encore les Autochtones — bref, il paye de n'avoir pas été assez loin dans le sens de l'accommodement de la différence. Pour la majorité, c'est l'incrédulité : les principes au fondement du fédéralisme canadien sont excellents, alors comment comprendre le malaise?

Il me semble que l'histoire de la profonde transformation qui a lieu dans le ROC dans les 10 années qui suivent reste entièrement à être écrite. Un observateur étranger serait en droit d'être étonné devant un pareil renversement de situation : après tout, le quart de la population canadienne est passé à deux doigts de devenir « souverain, après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique » en octobre 1995. Si l'angoisse était grande en 1990, comment comprendre qu'elle ne se soit pas amplifiée après la quasi-victoire du Oui en 1995? Et comment expliquer les caractères assuré et triomphant du nationalisme canadien d'aujourd'hui?

Il y a très certainement une multitude de causes, et je n'offrirai ici que quelques pistes. Dans l'esprit de plusieurs Anglo-canadiens, c'est le grand ralliement à Montréal à la veille du référendum de 1995 qui a permis de sauver le Canada. Jadis spectateur de son destin qui se jouait à Québec, le ROC s'est pour la première fois fait acteur et en a ressenti une immense fierté. Bref, après le choc initial du résultat référendaire, et contrairement à 1980, la quasi-défaite de 1995 a été paradoxalement vécue comme une grande victoire par le ROC. Puis, un peu avant le référendum et pendant de nombreuses années après, l'Organisation des Nations Unies a placé le Canada en tête de liste de l'Index du développement humain, dont les résultats ont été très largement diffusés et commentés au pays. Pendant qu'au Québec on se faisait des gorges chaudes de la singulière éloquence de notre ancien premier ministre pour qui le Canada est le « plus meilleur pays du monde », cette idée que le Canada est le meilleur pays a servi dans le ROC à relativiser les problèmes constitutionnels et à insuffler une redoutable estime de soi aux Canadiens. De plus, à partir de 1993 jusqu'au début de l'an 2000, le Canada a connu une ère de prospérité qui a redonné confiance aux Canadiens. Les énormes surplus budgétaires d'aujourd'hui nous font oublier qu'il y a 10 ans à peine, on accumulait les déficits sans espoir de s'en sortir.

De son côté, l'Accord de libre-échange nord-américain signé avec les États-Unis en 1989 (un accord de souveraineté-association, si les mots veulent encore dire quelque chose), dont on craignait les effets délétères pour la culture canadienne, s'est révélé n'être rien d'autre qu'un épouvantail. Et puis, malgré les premières critiques, les efforts de la ministre du Patrimoine pour diffuser le drapeau canadien ont rencontré un succès sans précédent, contribuant à augmenter la « visibilité » du drapeau canadien (essentiellement à l'extérieur du Québec : un autre programme se chargera de combler cette lacune dans la Belle Province). D'innombrables mesures ont été prises par le gouvernement canadien pour mousser un sentiment bien réel et préexistant d'appartenance au Canada, notamment grâce à la publicité du type « minute du patrimoine », etc. Les efforts ont fait boule de neige : le drapeau canadien est littéralement partout — sur chaque sac à dos, sur les t-shirts, collé aux pare-chocs des voitures, parfois tatoué à même la peau de nombreux jeunes Canadiens, etc. Enfin, le résultat référendaire de 1995 et les promesses de ne plus s'occuper de la Constitution ont déplacé l'éclairage incandescent autrefois projeté sur le problème national vers d'autres préoccupations, donnant l'illusion que la question québécoise était maintenant réglée. Bref, tous ces facteurs ont contribué à ce que les

Canadiens ressentent un plus grand sentiment de fierté et que, sentant le filon, une certaine compagnie de bière mise sur la fibre patriotique pour écouler sa Canadian.

Si le patriotisme canadien, c'est-à-dire la fidélité passionnée envers la nation canadienne et ses institutions, a mis du temps à se manifester, les éléments constitutifs de l'autocompréhension de soi qui le nourrissent étaient déjà pour l'essentiel en place au plus tard au début des années 1990. Très simplement, on décrit un Canadien comme quelqu'un qui adhère à un certain nombre de valeurs. Que sont donc ces valeurs qui alimentent le sentiment de fierté nationale canadien? Le Forum des citoyens sur l'avenir du Canada (commission Spicer, 1991) en identifiait plusieurs, toujours pertinentes, soit : l'égalité et la justice dans une société démocratique, la conviction que le dialogue et la consultation ont une importance, la tolérance, la diversité, la compassion, la générosité, l'amour des beautés naturelles du Canada et enfin, l'engagement pour la liberté, la paix et les changements non violents [2]. À première vue, on ne voit pas forcément ce qu'il y a de distinctement canadien dans les valeurs avancées. À la lecture du rapport du Forum, on devine que plusieurs de ces valeurs n'acquièrent un sens que dans la distinction perçue par les Canadiens de leur différence par rapport aux Américains. Par exemple, la compassion est une référence au système de santé gratuit et universel qui fait défaut aux États-Unis; la générosité renvoie au filet de sécurité sociale; la tolérance et la diversité, à la mosaïque culturelle qui serait préférable au *melting-pot* étasunien, etc. Mais nonobstant l'origine de ces valeurs, les Canadiens s'y reconnaissent sans l'ombre d'un doute et croient que l'unité nationale est assurée par leur partage.

Reste à voir en quoi cette compréhension particulière du Canada, c'est-à-dire les fondements de ce sentiment d'appartenance, constitue un idéal moral. Par définition, un idéal moral a deux qualités évidentes, soit de proposer une conception particulière du bien (c'est son caractère moral), qu'il serait souhaitable de voir imitée (c'est son caractère universel ou d'idéal). Les religions, par exemple, se représentent leurs enseignements explicitement comme des idéaux moraux. Le nationalisme canadien se conçoit ainsi comme la réalisation empirique de l'idéal moral dit du « nationalisme civique » par rapport au « nationalisme ethnique ». Cela ne veut pas dire que des frictions ou des divergences d'opinions ne seront jamais provoquées par la mise en place concrète des éléments constitutifs de cet idéal. Personne ne le croit ou n'oserait l'affirmer sérieusement. Cela veut plutôt dire que sur le plan de la réflexion sur les principes devant rendre compte du désir de vivre ensemble, on est incapable d'envisager quelque chose de mieux que les principes constitutifs du nationalisme canadien que l'on retrouve dans la Charte canadienne des droits et libertés. Qui plus est, le Canada est le pays au monde qui s'approcherait le plus de la réalisation concrète de cet idéal.

À l'heure actuelle, le discours dominant fait du Canada un microcosme d'une planète réconciliée avec elle-même, où les différents groupes ethniques, linguistiques et culturels vivent en harmonie. Cette description correspond d'ailleurs assez bien à la réalité empirique des grands centres urbains canadiens, avec la ville de Toronto en tête de liste, qui réussissent sans friction significative à accueillir un nombre impressionnant d'immigrants. Les Canadiens se perçoivent donc comme un peuple tolérant et ouvert aux différences culturelles, un peuple qui a réussi la lourde tâche (étant donné la proximité linguistico-culturelle) de se distinguer des Étasuniens. Le Canada est vu et décrit comme un exemple pour le monde, comme une société dont l'unité est assurée par la force même de la diversité et par la justice sociale.

C'est pourquoi il y a trois mots qui ont eu un plus grand impact sur la montée du nationalisme canadien des dernières années que le placardage mur à mur du drapeau. Et ces trois mots ont paradoxalement été prononcés par l'ennemi numéro un du Canada, au soir du 30 octobre 1995. En rendant « l'argent et le vote ethnique » responsables de la défaite référendaire, Jacques Parizeau est venu confirmer hors de tout doute et une fois pour toutes, ce que d'aucuns soupçonnaient déjà et affirmaient depuis longtemps, soit la nature raciste et chauvine du nationalisme québécois, un nationalisme qui avait jusque-là réussi,

avec plus ou moins de succès, à bien cacher son jeu. Évidemment, l'accusation ne date pas d'hier, et il faut faire très attention à ce que j'avance ici. D'abord, je n'affirme pas que les accusations d'ethnicisme envers les Québécois soient fondées, et encore moins qu'elles commencent à partir de 1995 : on le sait, l'accusation est séculaire. Mais ces accusations, prononcées autrefois par des voix plus ou moins marginales, ont d'un coup acquis leurs lettres de noblesse. Le *Oh Canada! Oh Québec!* de Richler[3] est passé en une seule nuit d'écrit polémique à saisissante prophétie. L'accusation d'ethnicisme, donc, ne date pas du 30 octobre 1995. Mais les accusations ne restaient jamais véritablement convaincantes et se butaient à la libéralité objective du Québec contemporain.

Dans la perspective anglo-canadienne, en prononçant ces fameux trois mots *au moment le plus dramatique de l'histoire du Canada*, le chef du camp du Oui a levé le voile sur la vraie nature du nationalisme québécois. L'adhésion aux valeurs libérales par les ténors indépendantistes s'est révélée d'un coup être une formidable ruse, comme la question posée le jour du référendum était écrite de manière à tromper les Québécois. Aux premières heures du 31 octobre 1995, les Canadiens se sont couchés en pensant qu'ils l'avaient échappé belle, que leurs inquiétudes face aux dérapages possibles de l'application des clauses (dites) préférentielles de Meech ou de Charlottetown étaient fondées, que l'intransigeance apparente de leurs refus était peut-être de la prescience. Les journaux anglophones dans la semaine suivant le référendum de 1995 ne laissent absolument aucun doute là-dessus. Le commentaire de Parizeau est présenté non pas comme un incident déplorable isolé, mais comme étant révélateur des véritables motifs de tout un mouvement. La lettre suivante constitue en quelque sorte l'idéal-type de cette idée :

It was interesting to finally discover what separatists' true mandate for a sovereign country was Monday night during the leaders' speeches. In Jacques Parizeau's case, he goose-stepped right up to the podium, peeled off his Halloween mask of tolerance, good will and statesmanship, and revealed a truly ugly creature. If « distinct society » is defined as one that allows open racism, sexism and seething intolerance which is reinforced by its political leaders and where one individual's opinions, aspirations and culture are considered to be not as valid as the majority, you can be assured that if we are asked once again to recognize Quebec as a distinct society, the response will be a resounding « No »[4].

Le nationalisme québécois ayant révélé sa vraie nature, toute forme d'accommodement avec lui ne pourrait être consentie qu'à reculons, pour des raisons stratégiques. Le projet de loi c-110 de décembre 1995, qui n'est pas un changement constitutionnel, mais qui accorde au Québec le statut de société distincte et un droit de veto sur de futurs changements constitutionnels, a été adopté sans l'assentiment populaire et dans un contexte de désarroi post-référendaire. La vraie stratégie qui gagne un appui important dans le ROC sera ce que l'on nomme le « Plan B », c'est-à-dire la ligne dure envers l'indépendantisme québécois[5]. La stratégie du Plan B consiste à baliser les règles d'une éventuelle sécession québécoise, affirmer le principe de la divisibilité du Québec, et refuser à l'avance de reconnaître un Oui majoritaire lors d'un prochain référendum dont les résultats seraient jugés trop serrés.

Je ne pense pas que les Québécois, et les fédéralistes québécois en particulier, entrevoient parfaitement à quel point le Canada ne comprend plus du tout la question nationale québécoise de la même manière depuis 1995. Au Canada anglais, outre une minorité qui niait tout simplement l'existence d'une question nationale ayant sa source dans le Québec, plusieurs étaient prêts pendant une période relativement longue à repenser le rapport Canada-Québec, parce que le nationalisme québécois était perçu comme une réaction, certes détestable, mais compréhensible, à une situation séculaire de minorisation. On se l'imagine mal, mais c'est pourtant le cas : l'action du Canada anglais des années

1965-1995 montre que globalement, les Canadiens anglais se sentaient une certaine part de responsabilité pour le désir d'indépendance des Québécois. Si la phrase de Jacques Parizeau n'a été rien de moins que l'évènement fondateur du Canada tel qu'il se comprend lui-même aujourd'hui et tel qu'il comprend dorénavant la question québécoise, c'est que grâce à elle s'est évaporée d'un seul coup cette mauvaise conscience.

Le prisme à travers lequel les enjeux de la question nationale québécoise étaient observés n'est donc plus le même. À une autre époque, l'on pouvait admettre que pendant trop longtemps les « Canadiens français » avaient été les négligés de la fédération canadienne, et qu'à ce titre les revendications québécoises visaient à pallier les inégalités entre les deux groupes principaux du pays. Pour faire bref, on appréhendait le nationalisme québécois d'une manière analogue à la façon dont on s'expliquait le nationalisme des peuples dominés ou colonisés un peu partout sur la planète (tout en jugeant que même si elle était illégitime, la domination anglo-saxonne avait été bénéfique pour les Québécois). La question était alors de déterminer la meilleure manière de remédier aux inégalités entre les groupes linguistiques principaux, ce qui devait mettre fin une fois pour toutes à la question nationale québécoise. Cependant, avec les années et selon les enjeux du moment, mais de manière définitive après 1995, le nationalisme québécois a été catégorisé selon une nouvelle dichotomie qui oppose d'un côté le nationalisme civique, inclusif, ouvert et tolérant — bref, le nationalisme canadien — au nationalisme ethnique, exclusiviste et fascisant — bref, le nationalisme québécois. Aperçue à travers ce nouveau prisme qui remplace définitivement le premier, l'histoire des pensées nationalistes québécoises (par exemple) ne forme plus qu'un tout homogène. On ne fait plus la distinction entre le nationalisme de la survivance et celui du Québec moderne, entre un nationalisme de repli et un nationalisme en quête de reconnaissance et d'ouverture sur le monde.

Ce qui peut paraître paradoxal, mais à première vue seulement, c'est que les Québécois se trouvent souvent épargnés de ces accusations de xénophobie qui sont dirigées surtout vers les souverainistes, et en premier lieu les têtes dirigeantes du mouvement. Si on est prêt à mettre les séparatistes au pilori, le peuple québécois est quant à lui pratiquement absous de toute responsabilité dans la quasi-rupture du Canada. À la suite du référendum de 1995, on multipliera les sondages pour montrer que ceux qui ont voté Oui ne comprenaient pas vraiment la question posée, étaient confus ou encore carrément manipulés. Les Québécois n'auraient d'ailleurs pas été tentés de voter Oui sans le charisme hypnotique d'un Lucien Bouchard, appelé dans la bataille à la dernière minute pour sauver une cause perdue. Le peuple québécois serait ainsi gouverné par une élite égoïste qui n'hésiterait pas à détruire le meilleur pays au monde pour ses propres intérêts, une élite, qui plus est, qui pratique le révisionnisme historique, si elle n'est pas carrément accusée d'être atteinte de folie alimentée par une mythologie malade ou paranoïaque[6]. Cette explication est ubiquiste : je n'ai jamais rencontré un Anglo-Canadien qui ne s'expliquait pas, au moins partiellement, la quasi-victoire du Oui en 1995 de la sorte.

Mal déchiffrée à l'époque parce qu'elle semblait n'être qu'une autre manifestation de mépris envers les Québécois, la déclaration faite par Pierre E. Trudeau en février 1977 au Congrès américain, selon laquelle la séparation du Québec serait « un crime contre l'humanité », doit être comprise en ce sens. Dans l'esprit de Trudeau à l'époque, et des Canadiens aujourd'hui, le Canada représente mieux que la planète la quiddité d'une humanité réconciliée avec elle-même. Le détruire serait *assurément* un crime contre l'humanité. C'est d'ailleurs parce que l'on croit dur comme fer que tous les malheurs au Québec proviennent d'une élite captieuse et intéressée qui manipule un peuple docile que l'on a pu se convaincre en 1997-1998 qu'un seul homme placé à la tête de la province (Jean Charest) pourrait « sauver le Canada ». Et c'est parce que le simple fait d'apercevoir le drapeau canadien provoque dans le ROC un sentiment de plénitude que l'on a pu le plus sérieusement du monde croire qu'augmenter la visibilité de l'unifolié au Québec pourrait mettre fin à la question nationale. Réduire le programme des commandites à une stricte question de marketing politique est d'une aussi courte vue que de penser que

les témoins de Jéhovah « choisissent » le porte-à-porte parce que ce serait une « technique » de recrutement plus efficace qu'une autre. Les Canadiens n'ont jamais voulu *acheter* les Québécois : ils ont plutôt voulu propager la bonne nouvelle en les exposant à la vérité intemporelle de l'idéal moral canadien, une vérité cachée par les infidèles séparatistes. La colère suscitée en Ontario par le programme des commandites était uniquement causée par les détournements de fonds vers les amis du Parti libéral, en aucun moment par les objectifs prosélytes du programme. Les Canadiens sont convaincus que la « question nationale » n'existe que parce que les séparatistes, qui contrôlent le système d'éducation, mentent sur la véritable nature du pays et empêchent les Québécois de savoir à quel point le Canada est sublime. S'ils savaient la vérité, s'ils connaissaient *vraiment* le Canada, les Québécois seraient incapables de faire autrement que de succomber à ses charmes. C'est pourquoi le gouvernement central multiplie les programmes d'échanges pour permettre aux jeunes Québécois de voir le Canada sous son *vrai* jour. C'est aussi pour cette raison que la stratégie des principaux partis politiques fédéraux en ce qui a trait à la question québécoise consiste essentiellement à *mieux expliquer* le Canada aux Québécois. Il faut voir là un réflexe analogue à celui du croyant qui ne peut s'expliquer l'agnosticisme d'un pair que par une non-exposition à la parole de Dieu. Et j'ajouterais que ce n'est pas parce que ces programmes germent dans la tête des fédéralistes québécois d'Ottawa que le constat est erroné, bien au contraire. Les Jean Chrétien, Stéphane Dion ou encore Pierre Pettigrew ressentent une obligation d'autant plus forte de propager la vérité de l'idéal moral canadien qu'ils se savent provenir d'un territoire mécréant.

C'est pourquoi les diagnostics de folie ou les accusations de perfidie à l'endroit de l'élite indépendantiste ne constituent pas un épiphénomène passager, mais découlent naturellement de la manière dont est dorénavant compris le Canada en terme de concrétisation d'un idéal moral. Le Canada est le meilleur pays au monde, l'endroit où il fait le mieux vivre, celui qui incarne le mieux les idéaux de notre époque : pour vouloir en sortir, il faudrait soit être fou, soit être manipulé, soit ne pas comprendre la question posée ou encore cacher un mobile raciste inavouable. Or, l'ironie presque tragique dans cette histoire est que les Québécois (et l'élite indépendantiste québécoise tout autant), même s'ils n'aiment pas toujours le reconnaître, partagent pour l'essentiel les mêmes valeurs que les citoyens du ROC. Ces valeurs sont celles de la modernité politique libérale, que l'on retrouve dans la plupart des pays industrialisés. Comparées selon l'étalon de la libéralité, la Charte québécoise des droits et libertés de la personne (1975) et la Charte canadienne des droits et libertés (1982) se valent bien, la québécoise allant même jusqu'à proscrire la discrimination « sur les terrains de camping et de caravaning », preuve éclatante de l'indéfectible vigilance de nos législateurs pour qui la protection des libertés ne saurait prendre de répit, même pendant les vacances de la construction ! Certes, le Canada est allé très loin dans la promotion des valeurs constitutives de la modernité progressiste, et, à ce chapitre, les Canadiens ont parfaitement le droit d'en retirer une grande fierté. Mais justement parce que les Canadiens dans le ROC se reconnaissent dorénavant une identité uniquement en fonction du partage de ces valeurs, la conséquence tragique est que toute affirmation d'une autre façon d'être, tout aussi libérale dans ses visées que dans sa pratique, apparaît comme une impossibilité logique. Par définition, il ne saurait y avoir *deux* peuples « élus ». Refuser de se dire Canadien et affirmer être autre chose, c'est explicitement rejeter les plus hautes valeurs de la modernité libérale pour épouser celles, insupportables, de la barbarie. Et dire que certains défenseurs les plus estimés du fédéralisme asymétrique tentent de convaincre le ROC que l'asymétrie est nécessaire en fonction des valeurs « distinctes » ou « communautaires » des Québécois. S'ils savaient, dans pareil contexte, à quel point ils desservent le Québec en alimentant la fable de son illibéralité !

QUELQUES CONSÉQUENCES DU NOUVEAU NATIONALISME CANADIEN

Ce nouveau nationalisme a plusieurs effets. D'abord, le plus évident : un véritable renouveau de la fédération canadienne qui inclurait une reconnaissance de l'existence de plusieurs nations au Canada est dorénavant impensable, surtout que, comme on l'a vu, il faudrait obligatoirement obtenir l'appui du peuple canadien qui y est résolument réfractaire. La conception maintenant hégémonique dans le ROC d'une nation d'individus aux origines diverses qui n'ont d'autres raisons d'être ensemble que l'adhésion à des valeurs communes empêche le Canada anglais de se penser en tant que nation distincte de la nation québécoise, et donc de dialoguer *en tant qu'autre*. Le choix constitutionnel pour le Québec n'a jamais été aussi clair : le *statu quo* (avec possibilité d'arracher ici et là des accommodements administratifs) ou l'indépendance.

Qui plus est, la vision anglo-canadienne actuelle s'accommode plutôt bien des efforts de centralisation du gouvernement canadien. Bien sûr, il y a à ce chapitre d'importantes divergences régionales, les gens de l'Ouest étant certainement très peu enclins à adhérer à une centralisation qui, comme pour la politique énergétique nationale des années 1980, pourrait rimer avec spoliation économique. Cela dit, en d'autres domaines, la séparation des pouvoirs entre les paliers fédéraux et provinciaux paraît arbitraire, et sa remise en cause est nettement moins problématique dans le ROC qu'au Québec. À la dernière élection fédérale, Paul Martin a fait de la santé le thème principal de sa campagne, ce qui est tout de même aberrant étant donné qu'il n'a aucune imputabilité à ce chapitre. On pourrait parler d'une foule de domaines où la constitution est pourtant limpide sur le partage des pouvoirs entre les deux paliers de gouvernement, et où parler « d'empiétements du fédéral » n'a absolument aucun sens dans le ROC. La triste vérité, c'est qu'il n'y a presque plus de « fédéralistes » au sens strict du terme dans le reste du pays et, en ce sens, le « pacte » de 1867 ne survit que dans la tête de certains Québécois qui ne connaissent pas le pays qu'ils défendent pourtant avec la dernière énergie.

Il y a une autre conséquence, plus insidieuse, celle-là, que les deux autres, mais tout aussi puissante. L'image déformée que l'on se fait du Québec joue dorénavant un puissant rôle de contre-jour, et offre au Canada anglais un dédouanement à peu de frais de son passé assimilateur. Désormais, le simple fait d'être Canadien vous rend tolérant, ouvert à la diversité et au multiculturalisme, etc. Les Canadiens sont ainsi parfaitement convaincus d'incarner le modèle accompli de l'humanité achevée et de vivre dans le meilleur pays au monde. Ils se reconnaissent entre eux comme tels, sans pour autant (et c'est là que le bât blesse) qu'un effort dans le sens d'une ouverture réelle ne soit requis. On trouve par exemple parfaitement méprisable que le Québec oblige les nouveaux Québécois inscrits à l'école publique à apprendre le français, sans jamais se demander pourquoi tous les immigrants dans le ROC « choisissent » d'apprendre l'anglais. On se félicite de la richesse de la culture canadienne, mais jamais on entend concrètement ne serait-ce qu'une seule chanson de langue française sur les ondes radio privées dans le ROC. On se glorifie du bilinguisme dans les grandes cérémonies, mais jamais le taux d'assimilation n'a été aussi élevé chez les communautés francophones du Canada^[7]. On ne voit aucune contradiction dans le fait que Don Cherry, un demeuré habité d'une xénophobie manifeste, puisse être adulé par des millions de Canadiens sans que jamais l'ombre d'un doute ne plane (dans l'esprit de ses admirateurs) quant au caractère raciste de ses propos. Si on caricature un peu, on pourrait presque dire que comme par nature un véritable Canadien *ne peut pas* être intolérant, les commentaires de Cherry ne peuvent être qu'une forme d'humour particulièrement habile. Seuls les *vrais* intolérants, en l'occurrence les séparatistes, pourraient s'en offusquer. Bref, les Canadiens se représentent les éléments constitutifs de leur idéal moral comme des caractéristiques qui leur sont immanentes. Et c'est ainsi qu'un peuple entier parvient à se targuer de la grande diversité d'un pays où les énergies sont pourtant le plus souvent mobilisées à ne recréer que du même.

C'est pourquoi la perspective peut-être la moins enthousiasmante pour le Québec serait l'intériorisation par les nouveaux arrivants du regard porté sur le Québec par le ROC (et *a fortiori* une intériorisation par les Québécois eux-mêmes — ce qui s'est déjà produit chez nombre d'intellectuels repentis dont le

nationalisme d'antan provoque maintenant une douloureuse mauvaise conscience). Le Québec, et il le réussit, souhaite se faire terre d'accueil pour des hommes et des femmes provenant d'un peu partout sur la planète. En retour, il se sent justifié d'exiger de ceux qui veulent devenir Québécois qu'ils apprennent le français pour garantir que le Québec conserve ce qui constitue le noyau dur de son unicité, tout en s'enrichissant de l'apport offert par l'ouverture aux autres. Bref, selon une belle formule d'André Burelle, le Québec a le droit d'« imposer, par une règle de droit, des contraintes linguistiques que d'autres sociétés imposent sans états d'âme à leurs citoyens en s'en remettant aux seules forces invisibles du marché[8] ». Si le français en vient à apparaître comme la langue d'une minorité non pas seulement « comme les autres », mais qui perdure dans le temps à coup d'arbitraire et d'intolérance, on peut s'attendre à ce qu'une pression accrue soit exercée contre les dispositions visant à assurer la pérennité de la langue française par des moyens jugés coercitifs. La perspective serait tout autre, me semble-t-il, si le Canada était compris comme un compromis politique entre deux (ou trois) nations égales souhaitant partager un même territoire, perspective qui heurte dorénavant de front la compréhension de ce qu'est le Canada dans le ROC. Les Québécois et les francophones des communautés canadiennes se sont longtemps habitués à porter seuls le fardeau de la protection du fait français au Canada (sans parler du fardeau du bilinguisme — et cela, malgré les efforts louables d'immersion scolaire dans le ROC). Les francophones du pays doivent pourtant s'y résoudre : ils seront le plus souvent les seuls aux barricades pour protéger la véritable diversité linguistique au pays, et pourtant, ils apparaîtront toujours aux yeux du ROC comme des nationalistes sectaires, intolérants et racistes. Cette aporie me paraît difficile à dépasser dans le contexte canadien actuel.

Car la vision d'une fédération canadienne renouvelée (portée par les seuls fédéralistes québécois qui ne se rendent visiblement pas compte qu'ils n'ont plus d'interlocuteurs dans le ROC), même si elle n'a jamais trouvé une expression constitutionnelle achevée, a constitué au moins depuis les années 1960 une sorte de fondement *implicite* du Canada, et les conséquences de son abandon définitif augurent mal pour la pérennité du fait français. À vrai dire, la politique du bilinguisme officiel trouve un fondement tacite dans l'existence de deux nations, ou deux globalités — bref, de deux manières d'être Canadien. J'ai la certitude que sans une telle compréhension du pays, et en fonction des changements démographiques inéluctables, le bilinguisme officiel apparaîtra à plus ou moins brève échéance comme une contingence historique difficilement justifiable. Le seul fait qu'on ait pu se demander si Ottawa (pas Medecine Hat!) devait ou non être déclarée officiellement bilingue est là-dessus évocateur. Dans ce débat, un leitmotiv chez les partisans de l'unilinguisme anglais : le français est une langue de minoritaire comme toutes les autres, et elle ne mérite aucune protection particulière. Cette position est lentement en voie de devenir hégémonique. Et il faut savoir le reconnaître avec lucidité : sans une compréhension du pays en termes de nations qui s'engagent mutuellement par contrat à habiter le même État, à quoi peut bien tenir la reconnaissance d'un statut officiel pour le français? Pour l'instant, la protection des droits des francophones hors Québec (par exemple) se passe essentiellement devant les tribunaux, bref sans volonté politique clairement exprimée par les citoyens du ROC, et cela, même si le bilinguisme est l'un des éléments essentiels de la sacro-sainte Charte des droits et libertés. Depuis 20 ans, les francophones hors-Québec ont été constamment obligés de poursuivre en justice les gouvernements provinciaux pour les contraindre à se soumettre aux dispositions linguistiques d'une charte qu'elles avaient pourtant elles-mêmes adoptée.

Dans le contexte du dialogue entre les peuples, un « idéal moral » comme tel ne pose problème que lorsqu'il est mobilisé pour bloquer la voie à des questionnements ou à des aménagements politiques. Les Québécois ne se proposeraient certes pas de reprocher aux Canadiens de vouloir faire de leur pays une terre d'ouverture, de diversité et de tolérance, puisqu'ils aspirent essentiellement à la même chose pour leur propre territoire. Le danger réside dans la conviction que le Canada incarne un idéal moral, conviction qui rend l'immense majorité des Canadiens en tous points aveugles aux défis spécifiques de la nation québécoise. Ils ne voient pas, par exemple, que les lois linguistiques du Québec ont permis sa

plus grande libéralisation en sécurisant la population francophone et en permettant d'ouvrir toutes grandes les frontières à l'immigration, tout le contraire de ce que l'on dit pourtant de ces lois. Bref, le recours aux concepts de nationalismes « ethnique » et « civique », utile en d'autres circonstances, n'apporte strictement rien à notre compréhension de la différence entre le Canada et le Québec. Outre de rendre compte de l'indigence de bien des analyses (d'un côté comme de l'autre de l'Outaouais), ces concepts sont analytiquement inutiles. Mais il y a pire — car quand ces notions sont instrumentalisées pour légitimer un refus apriorique des « demandes québécoises », on nage en plein délire! Cela est d'autant plus décevant que si le ROC est sincère (et je crois qu'il l'est) quant à la réalisation de son idéal moral d'ouverture, de tolérance et de valeurs partagées, il reconnaîtra que sa réalisation au Québec doit d'abord passer par une reconnaissance de son caractère national, accompagnée d'un très grand degré d'autonomie.

Je terminerai par cette anecdote que l'on raconte sur les derniers habitants de l'île de Pâques. Pour répondre aux impératifs de leurs rites religieux, ceux-ci préférèrent abattre les tout derniers arbres de l'île, sachant pourtant que l'érosion ainsi provoquée contribuerait inéluctablement à la fin de leur civilisation. Je ne peux m'empêcher de voir là un comportement analogue à celui du gouvernement d'Ottawa qui préfère consciemment investir dans une vaste entreprise de *nation-building* visant à « sauver » le Canada, sachant que les besoins québécois en santé et en éducation sont criants. Après tout, combien de temps encore la nation québécoise acceptera-t-elle qu'au nom de l'idéal moral canadien, l'argent qui pourrait être destiné à la santé ou à l'éducation serve plutôt au financement de la négation de sa propre existence? Dans de pareilles conditions, on comprendrait qu'elle soit tentée de claquer la porte au meilleur pays du monde.

François Charbonneau*

NOTES

* L'auteur rédige une thèse de doctorat sur la Révolution américaine à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris.

1. *The Gazette*, Montréal, 10 déc. 2003, p. A25.
2. Wayne Norman, « The Ideology of Shared Values : A Myopic Vision of Unity in the Multi-Nation State », in Joseph H. Carens (dir.), *Is Quebec Nationalism Just? Perspectives from Anglophone Canada*, Montréal/Kingston, McGill/Queen's University Press, 1995, p. 138.
3. Mordecai Richler, *Oh Canada! Oh Québec! Requiem pour un pays divisé*, trad. D. Poliquin, Candiatic, éd. Balzac, 1992.
4. Robert A. Pashuk, *Calgary Herald*, 1^{er} nov. 1995, p. A18.
5. Cf. Hugh Windsor et Edward Greenspon, « Hardline on Separation Popular Outside Quebec », *The Globe and Mail*, 16 nov. 1996.
6. On se rappellera le profil psychologique de Lucien Bouchard dressé par le psychiatre Vivian Rakoff à l'été 1997. Voir là-dessus le *Globe and Mail* des 23, 25 et 27 août 1997. Voir aussi le livre de Lawrence Martin, *The Antagonist Lucien Bouchard and the Politics of Delusion* (New York, Viking Press, 1997) qui arrive aux mêmes conclusions.
7. Voir là-dessus l'ensemble des travaux de Charles Castonguay.
8. André Burelle, « Réponse à Jacques-Yvan Morin : les excès du chartisme. La protection des

minorités est trop importante pour relever d'une simple loi ordinaire », *Le Devoir*, 6 juil. 2001, p. A7.